

Document à conserver par les parents

TARIFS DE CANTINE ET DE GARDERIE À COMPTER DU 02 SEPTEMBRE 2021

Écoles de Blanzac

Faisant suite à la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 mai 2019, je vous prie de bien vouloir trouver les tarifs de cantine et de garderie en vigueur à compter du 02 Septembre 2021.

| | Tarifs |
|--|---------------------------------|
| Cantine | |
| Tarif enfants au repas (élèves, ALSH, école multisports et numériques) | 3.10 € |
| Tarif enfants au forfait mensuel (sur 10 mois) | 42.00 € (soit 2.95 € le repas)* |
| Garderie | 0.60 € la demi-heure** |

*Vacances comprises dans le forfait, absence décomptée à partir de 4 jours successifs.

**Toute demi-heure commencée est due.

Jacques CHABOT
Président